

## CONSEIL DE QUARTIER DU CHAMP DE FOIRE

Compte-rendu de la réunion du 20 septembre 2012

Maison de quartier du Champ de Foire, rue Sayous

### **Validation du compte-rendu de la réunion du 24 juillet 2012 :**

Aucune remarque n'est faite sur le compte-rendu, il est accepté à l'unanimité.

### **Étude d'une demande d'installation d'antenne relais sur le château d'eau du Breuil :**

La société Free mobile a fait une demande d'installation de 3 antennes relais sur le château d'eau du Breuil; la demande a été faite auprès du SIEACC propriétaire du château d'eau et auprès du Service Urbanisme de la Ville. Le Président du SIEACC et Michel GOURINCHAS invitent les Conseillers de Quartier à donner leur avis sur ce dossier.

A cet effet, un dossier d'information réalisé par Free mobile est présenté aux Conseillers par Carole POTHERA et David VERGUIN de la société Free mobile. Ils expliquent que le projet consisterait à installer 3 antennes relais supplémentaires sur le château d'eau où 3 antennes d'un autre opérateur est déjà présentes (Orange) ainsi qu'un pylône (Pompier). Les 3 antennes présentées ont des fréquences de 900 et 2100 MHz et une hauteur de 2,70m environ.

Ces 3 nouvelles antennes seraient :

- positionnées en retombée d'acrotère, la partie inférieure de chaque antenne serait à environ 24,60m du sol
- peintes de la même couleur que l'édifice afin quelles soient le plus discrètes possibles.

Un échange se met en place entre les représentants de Free mobile et les Conseillers qui demandent :

- Qu'en est-il de la question de la santé par rapport aux ondes électromagnétiques?  
➔ les ondes radio ne s'additionnent pas, il n'y aurait donc pas d'émissions supplémentaires générées par les 3 antennes.  
A ce jour, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a indiqué<sup>1</sup> que "Compte tenu des très faibles niveaux d'exposition et des résultats des travaux de recherche obtenus à ce jour, il n'existe aucun élément scientifique probant confirmant d'éventuels effets nocifs des stations de base et des réseaux sans fil pour la santé".  
Les valeurs limites d'exposition aux champs électromagnétiques fixées<sup>2</sup> sont de 41 volts par mètre (V/m) pour les fréquences de 900 MHz et de 61 V/m pour celles de 2100 MHz. L'intensité du champ électrique des antennes prévues dans le projet correspond à ces valeurs en sortie d'antenne et cette intensité serait de 2 à 3 (V/m) au pied du château d'eau. Actuellement il n'y a aucune certitude sur la dangerosité des ondes électromagnétiques.
- Des mesures peuvent-elles être effectuées ?  
➔ oui sur demande des riverains auprès de la Mairie. Des organismes indépendants peuvent réaliser des relevés sur les antennes les plus proches et même se rendre chez les riverains qui le demanderaient, les frais sont à la charge des opérateurs concernés. En cas d'émissions trop importantes, ils ont le pouvoir de couper l'alimentation des antennes relais

1 Aide mémoire de l'OMS n°304 de juin 2006

2 Par la France: décret n°2002-775 du 3 mai 2002 relatif aux valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques et circulaire du 16 octobre 2001 relative à l'implantation des antennes relais de téléphonie mobile - Par la Commission Européenne: recommandation 99/519 du 12 juillet 1999

- les représentants de Free mobile disent que les antennes présentes actuellement sur la Ville ne permettent pas de répondre aux besoins des usagers et précisent que plus l'antenne est éloignée, plus le téléphone mobile émet un signal important générateur d'ondes. En conclusion, Free mobile demande à s'installer sur COGNAC, car la demande des usagers est très forte concernant cet opérateur (25% selon leur sondage) et la société veut faire jouer la concurrence par rapport aux autres opérateurs déjà existants.
- Catherine GOGUET et Sylvie MAMET précisent bien qu'il s'agit là d'une consultation et que nous n'avons pas à donner un avis immédiatement. Il est convenu que le sujet sera traité lors d'un prochain Conseil de Quartier afin que chacun puisse réfléchir et s'informer sur le sujet.
- Solange TETAUD communique plusieurs liens de sites où l'on peut trouver des informations sur les antennes relais :
  - [www.cartoradio.fr](http://www.cartoradio.fr) (lien également cité par les intervenants)
  - [www.criirem.org](http://www.criirem.org)
  - [www.robindextoits.org](http://www.robindextoits.org)
  - [www.priartem.com](http://www.priartem.com)

### **Travail sur les projets 2012 du Conseil de Quartier :**

#### **Projet de fresque**

Mathieu PERRONNO soumet deux idées de fresque pour le transformateur qui se trouve à l'angle du Bld Deligné et de la rue Robert Daugas. Il propose deux thèmes :

- un alambic en référence à la fabrication du Cognac, dans un style où l'aspect mécanique serait mis en valeur
- un poisson humoristique (il présente un poisson scie pour exemple)
- les propositions conviennent aux Conseillers présents et certains d'entre eux trouvent l'idée du poisson humoristique intéressante compte tenu de la proximité du transfo avec le centre de loisirs la Férie
- il leur semble nécessaire de prévoir la fresque sur 2 faces au minimum

Mathieu PERRONNO viendra à la prochaine réunion pour soumettre ces deux projets aux membres du Conseil de Quartier afin qu'ils puissent faire un choix.

#### **Jeux du Breuil :**

Une suggestion a été faite en vue d'installer une clôture entourant les jeux de la Cité du Breuil, afin que les chiens ne viennent pas faire leurs déjections sur le tapis des jeux.

- Le coût de ces travaux en régie serait de 1 450 € et pourraient être exécutés avant la fin de l'année.
- Des Conseillers s'interrogent sur la pertinence de la clôture à cet endroit? Le fait que les portillons puissent rester fermés leur paraît aléatoire et donc aller à l'encontre de l'objectif visé. Une autre solution ne serait-elle pas mieux adaptée?

- La proposition de mise en place d'une clôture est soumise au vote des Conseillers :
  - 6 sont contre
  - 4 sont pour
  - 4 s'abstiennent

La clôture ne sera donc pas installée.

### **Mobilier urbain :**

- Concernant le remplacement de mobilier urbain envisagé par les Conseillers :
  - place des Marronniers: après éclaircissement il s'agit en fait du square des Acacias situé entre l'allée des Marronniers et la rue Anatole France, la remise en état du mobilier est prévue par les Services Techniques (ST) dans le cadre d'un programme de rénovation du mobilier urbain engagé depuis 2008
  - rue du Dolmen (en face du cimetière) : ce banc fait également partie du programme de remise en état, sa hauteur d'assise sera corrigée lors de l'intervention des ST.
- Le coût pour la mise en place d'un projecteur avec détecteur de présence à l'angle de la maison de Quartier serait de 150 € TTC; l'objectif étant d'éclairer le chemin depuis l'angle du bâtiment jusqu'au portail d'accès. Les ST seraient en capacité de l'installer à compter de novembre
  - les Conseillers sont favorables à l'installation du matériel dans le cadre du budget 2012 du Conseil de Quartier.

### **Panneaux de sensibilisation sur les déjections canines :**

Le groupe de travail a effectué un recensement des sites et emplacements où la mise en place de panneaux semble souhaitable. La liste est présentée par le groupe et arrêtée avec l'ensemble des Conseillers, 13 panneaux sont retenus:

- place du Champ de Foire (2): près du distributeur côté boulodrome et près des tables de pique-nique des plateaux sportifs
- La Chaudronne (2): près du distributeur du square allée des Charmes et des Érables et dans le square situé à l'angle allée des Chênes Verts et rue Robert Daugas
- Deligné (2): près du distributeur et près des bancs entre les bâtiments A & C
- Breuil (2): près du distributeur et près des nouveaux jeux
- boulevard Deligné (1): près des bancs et du transfo du square à l'angle de la rue Robert Daugas
- rue Anatole France (1): près de la table de pique-nique du square des acacias, côté allée des Marronniers
- allée Guy Gauthier (1): dans l'espace vert près de l'entrée du Parc des sports
- allée Camille Godard (1): près de la table située au début du parking de la piscine d'hiver
- rue de l'Échassier (1): dans l'espace autour du Dolmen

Ghislaine DESQUINES informe les Conseillers que le Conseil de Quartier Centre-Ville/Gare, attentif également à cette question des déjections canines est intéressé par le panneau qu'il souhaiterait utiliser à son tour.

Les Conseillers du Centre-Ville/Gare propose d'utiliser le modèle mis au point en modifiant la couleur du fond qui serait jaune (couleur Centre-Ville/Gare) et éventuellement le slogan. Il serait décliné sous deux formes :

- des panneaux pour des emplacements particuliers (squares, espaces verts...)
- des autocollants qui seraient à positionner sur la façade de chaque distributeur.

L'ensemble du Conseil de Quartier se réjouit que l'idée soit reprise par d'autres Conseils de Quartiers et il est favorable à :

- ce que le Conseil de Quartier Centre-Ville/Gare utilise le panneau mis au point,
- la mise en place d'autocollants pour les distributeurs du Champ de Foire au lieu de panneaux à proximité

### **Retours sur l'animation d'été du quartier :**

Catherine GOGUET exprime toute sa gratitude aux associations, aux membres du Conseil de quartier et aux Services qui se sont investis dans l'organisation et le déroulement de ce marché nocturne qui a connu un grand succès. La convivialité, l'accueil des participants et l'ambiance entre les commerçants, exposants et les membres du Conseil de Quartier y ont largement contribué.

- Le marché nocturne a généré un bénéfice de 934 €. Cette somme est revenue à l'Association des Amis de Saint-Antoine en accord avec l'Association des Commerçants du Champ de Foire et les Membres du Conseil de Quartier Champ de Foire afin de les aider à la restauration de la voûte de l'église Saint-Antoine. L'association a offert un repas aux Conseillers de Quartiers afin de les remercier.
- Les Conseillers sont favorables à renouveler l'animation sous la même forme en 2013, toutefois la programmation de ce marché devra se prévoir début 2013 afin de mieux l'organiser.
- Les membres du Conseil de Quartier souhaitent qu'une banderole soit achetée et mise en place sur la place du Champ de Foire, afin de mieux signaler l'animation. Le coût d'une banderole est d'environ 500€ à 600€ TTC
  - les Conseillers sont favorables à l'achat d'une banderole sur le budget 2012 du Conseil de Quartier. Ils proposent que l'entreprise Dumas présente sur le quartier soit aussi consultée.

### **Préparation du diaporama pour la prochaine Assemblée constitutive du Conseil de Quartier :**

Un groupe de travail constitué de Solange TETAUD, Catherine GOGUET, Marie-France GIOVANNONE se propose de préparer avec Ghislaine DESQUINES le diaporama qui reprendra tout le travail effectué par le Conseil de Quartier durant les 3 années passées.

Le groupe présentera ce diaporama lors de l'Assemblée constitutive du 24 octobre prochain.

Les Conseillers qui souhaitent se porter candidats pour le prochain Conseil, de Quartier sont invités à le faire savoir : 12 Conseillers se portent volontaires.

## **Informations et questions diverses :**

- Le buraliste de la rue de la République a fait savoir au Maire qu'il est défavorable au projet d'aménagement de la rue.

### Vie quotidienne :

Des réponses sont apportées aux questions et remarques précédentes :

- La présence de rats au 64 rue de Liverpool a été signalée au propriétaire par un courrier, lequel a fait part de sa surprise aux Services Techniques. De leur côté les Services Techniques n'ont rien détecté de particulier sur place
- la demande d'intervention auprès du CG pour que le problème de vitesse excessive soit traité sur le boulevard de Châtenay est prise en compte et est étudiée par les Services Techniques
- la réparation du mur qui entoure les plateaux sportifs est en cours par les Services Techniques
- après accord de la Commission Aménagement Durable, 3 panneaux complémentaires de fléchage vont être mis en place pour signaler la halte de nuit

De nouveaux signalements et remarques sont faits :

- Un membre du Conseil de Quartier relaie une demande de la boulangère située rue Robert Dugas pour la mise en place de 2 arrêts-minute devant la boulangerie
- les lampes des lampadaires au droit du 35 rue du Champ de Foire et du 4 rue du Limousin ne fonctionnent pas
- des Conseillers rappellent que le carrefour à l'angle du boulevard de Châtenay et de la rue de Melbourne est très dangereux. Un dysfonctionnement des feux est signalé: le feu est vert en même temps sur le boulevard de Châtenay et sur la rue de Melbourne. Guy BRISSON demande s'il serait possible de rencontrer un technicien sur place? Il va contacter les Services Techniques afin de caler un rendez-vous sur place
- les Conseillers signalent que le nouvel aménagement de la rue de l'Échassier crée un problème de bouchon : il semble que les places de stationnement soient trop proches pour permettre le rabattement des véhicules en nombre suffisant. Cela entraîne une modification des usagers qui utilisent la rue du Dolmen pour éviter ce problème, ce qui occasionne une vitesse excessive rue du Dolmen
- il est demandé que l'entourage du dernier marronnier de la place du Champ de foire situé en bordure du marché (côté rue du Château d'Eau) soit modifié dans l'alignement des autres entourages d'arbres afin de faciliter l'accès des commerçants
- de nombreux vols ont été signalés cet été dans le quartier : un cambriolage rue Pasteur ainsi qu'une dizaine de voitures volées en quelques jours au mois d'Août.

La prochaine réunion du Conseil de Quartier aura lieu le :

**mercredi 7 novembre 2012 à 19h00**  
au Chaudron, rue Roland Garros

**Membres du Conseil de Quartier présents :**

Guy BRISSON, Jean-Luc DEAU, Hubert DÉGROIS, Michel ETEVENARD, Solange ETEVENARD, Christian GABRIELSEN, Marinette GALLARD, Marie-france GIOVANNONE, Catherine GOGUET, Irène HUGUET (secrétaire de séance), Annie MATRAS, Sylvie MERCIER, Guy PRABONNAUD, Solange TETAUD, Michel TISON.

**Membres du Conseil de Quartier excusés :**

Philippe DUFRAISE, Didier FLEURY, Jean-Pierre HUGUET, Nicole LE LAIN, Valérie MARTIN.

**Participaient également :**

carole POTHERA et David VERGUIN (société Free mobile), Mathieu PERRONNO, Sylvie MAMET et Ghislaine DESQUINES.